

Existe-t-il des aides financières ?

Dans le cas d'une **réhabilitation uniquement**, il est possible :

- 💧 d'obtenir un prêt d'état à taux zéro auprès de certaines banques.
- 💧 l'application d'un taux réduit de TVA à 10% sur les factures de travaux, pour les habitations achevées depuis plus de 2 ans.

Scannez le QR CODE pour en savoir plus sur les formes d'aides, les travaux éligibles, les conditions et les bénéficiaires.
www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr



Coordonnées du SPANC

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 01 60 80 64 80 – Mail : spanc@caese.fr

Direction de l'Eau, de l'Assainissement et des Infrastructures

Station d'épuration - Allée des Petits Prés (chemin latéral RN20) -
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY



La Communauté d'Agglomération
de l'Étampois Sud-Essonne

vous informe !



sur le Service Public
d'Assainissement
Non Collectif
(SPANC)

